Pays d'Auray
Conseil de Développement

LA JEUNESSE

Citoyenneté et démocratie participative

Avec le concours financier de la Région Bretagne, du fonds européen Leader, du Pays d'Auray et d'Auray Quiberon Terre Atlantique

Une réflexion menée par le Codepa entre avril 2021 et juin 2023

Sommaire

Contexte et méthodologie ..... Page 3
La démarche jeunesse du Codepa en actions ..... Page 5
- La coopération avec l'Ardèche ..... Page 6
- La coopération avec la commune de Locoal-Mendon ..... Page 12
- Les liens avec la Région et AQTA ..... Page 13
- Les freins et les leviers détectés ..... Page 15

Les préconisations à une bonne intégration des jeunes ..... Page 17
Paroles de jeunes ..... Page 28
Revue de presse ..... Page 29

Avertissement

Le Conseil de Développement du Pays d'Auray (Codepa) est l'auteur de cette contribution. Instance représentative de la diversité des acteurs locaux, adossé au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Auray et à la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique, le Codepa permet d'associer la société civile aux réflexions menées à l'échelle du territoire.

Les avis et points de vue exposés dans cette contribution ont vocation à nourrir la réflexion des élus des collectivités du Pays d'Auray. Toutefois ils n'engagent pas le PETR du Pays d'Auray et les EPCI qui le composent.

Contexte et méthodologie

La mise en place
Cette démarche enclenchée en 2021 a pour objectif de donner une place à l'expression des jeunes du territoire. En effet, au travers des dernières élections, et malgré l'émergence de nombreuses listes citoyennes, on remarque que les jeunes prennent encore peu de place dans l'espace public.
Ce projet s'inscrit dans un cadre large de sensibilisation des jeunes à la vie de leur territoire, pour les amener à agir et à entreprendre, avec un lien fort vers la citoyenneté et l'engagement.

Le calendrier 2021
Passage au Comité Unique de Programmation pour 1er avis : 20 avril
Les réunions du groupe de travail : 16 mars, 20 avril, 22 octobre, 14 décembre
Visite de la délégation ardéchoise : 2, 3 et 4 juillet

Le calendrier 2022
Les réunions du groupe de travail ou entre techniciens et élus : 41 réunions sur l'année (entre 2 et 6 par mois) sans compter les séjours (8 jours pleins).
Visite en Ardèche : 24 au 28 mars
Venue des Ardéchois : 11, 12 et 13 novembre

Le calendrier 2023
Les réunions du groupe de travail ou entre techniciens et élus : 25 réunions sur l'année
Une réunion du GT Jeunesse du Codepa : le 14 mars
Visite en Ardèche : 18 au 22 mai

Le Codepa a mené cette démarche envers les jeunes afin de leur permettre de s'exprimer et de les sensibiliser à la vie de leur territoire.

Il s'agit également d'une démarche citoyenne qui doit permettre à la jeune génération de s'inscrire dans les instances de décisions, ce qui sous-tend d'ouvrir ces instances à une nouvelle forme de gouvernance.

Les objectifs du Codepa :

- Créer du lien entre les membres du Codepa, les jeunes 15-30 ans, et les élus du territoire
- Collaborer avec différents partenaires (AQTA, les communes, d'autres Conseils de développement, les acteurs du territoire, PNR Monts de l'Ardèche)
- Créer un espace de parole pour les jeunes et/ou leur permettre d'intégrer le Codepa, les sensibiliser à la citoyenneté, les amener à agir.

Pour ce faire, nous avançons main dans la main avec la Communauté de communes (AQTA), notamment avec Julie PLANCHER, Chargée de mission Jeunesse. L'axe n° 5 du plan d'action des jeunesses d'AQTA « Faciliter l'engagement des jeunes et la participation aux instances de gouvernance et actions publiques qui les concernent » est porté par le Codepa.

Cette action s'est construite autour de deux actions de coopération :

- une avec le territoire du Parc Naturel Régional des Monts de l'Ardèche sous forme d'actions communes sur l'engagement des jeunes dans la gouvernance
- une deuxième avec la commune de Locoal-Mendon pour l'accompagner dans sa volonté de mener une action de « dialogue élus/jeunes »

Nicolas CONTY embauché le 1er avril 2021 pour un CDD, a bien été identifié par les acteurs jeunesse du Pays d'Auray en s'impliquant dans de nombreuses réunions et manifestations.
Il a par ailleurs eu des entretiens avec un certain nombre de jeunes et d'élus afin de présenter notre action.
Son travail a permis de faire remonter les premiers freins à l'action dû avant tout, à la création d'un groupe de jeunes. Son implication dans l'accueil des Ardéchois lors de leur premier séjour a permis de programmer des visites et des rencontres enrichissantes.

La démarche Jeunesse du Codepa en actions

La coopération avec le GAL Ardèche3

Le programme européen LEADER du Pays d'Auray offre la possibilité à des porteurs de projets du territoire, de coopérer avec d'autres acteurs, d'autres Régions Françaises ou Européennes, sur la thématique de la jeunesse. Dans ce cadre, un rapprochement entre le Codepa et le Parc Naturel des Monts d'Ardèche a été initié dès 2021.

Le Codepa s'est donc engagé dans l'élaboration d'une coopération entre leurs deux territoires, portant sur la thématique de l'intégration des jeunes dans les instances locales de gouvernance.

Le projet « A la conquête de la place des jeunes dans les instances de gouvernance locales » a été financièrement et administrativement porté par le Conseil de Développement du Pays d'Auray (Codepa) et le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (PNR MA). C'est un projet qui a permis d'associer un maximum de partenaires (citoyens, institutionnels, associatifs, entrepreneuriaux…) tout au long de son déroulement, afin de partager et d'échanger le plus largement possible sur cette thématique de la place des jeunes.

Le projet s'est organisé en trois phases :

- La première phase est une enquête croisée sur la place des jeunes sur chacun des territoires. Une délégation mixte (jeunes, élus/citoyens et techniciens) d'Ardéchois a enquêté en Pays d'Auray sur les différentes possibilités et réalités d'engagement de jeunes. Ensuite les Bretons sont venus mener l'enquête en Ardèche. Durant cette phase, le territoire accueillant est aussi grandement acteur pour proposer, guider et donner les clefs de compréhension des espaces visités. Cette phase a été facilitée par un accompagnement à la réalisation de films et via une facilitation graphique par le dessin.
- La deuxième phase est venue mettre « les mains dans la terre » d'une gouvernance locale. Fort des constats et apprentissages faits en phase 1, il s'est agi de venir observer et comprendre dans le détail le fonctionnement du Codepa côté breton et du PNR MA côté ardéchois. Cela avec l'objectif de venir pointer les possibilités (existantes ou à imaginer) d'engagements de jeunes dans ces deux instances, ainsi que les ajustements ou changements de pratiques favorisant l'intégration de jeunes. Bien que centrée sur deux gouvernance précises, cette phase a nécessité les regards croisés de l'ensemble des acteurs associés au projet.
- La troisième phase a eu pour but de partager les enseignements du projet à travers une mise en scène du côté ardéchois. Les questions de gouvernance sont complexes et parfois abstraites, l'objectif de cette phase sera de donner à voir, via une expérience humaine, les leviers et les écueils identifiés pendant les phases précédentes. Un outil de diffusion a été élaboré : le guide des bonnes pratiques.

Ce travail de coopération a donc porté sur une enquête croisée, entreprise par des jeunes, issus des 2 territoires de projets, ainsi que la réalisation d'un guide des bonnes pratiques en gouvernance, et l'essaimage de la démarche sur d'autres territoires.

Présentation des territoires

	GAL PAYS D'AURAY	GAL ARDECHE
Le portage	Le Syndicat du Mixte du Pays d'Auray. Le Conseil de développement du Pays d'Auray, La Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique. La Communauté de communes de Belle-Ile-en-Mer.	Le Parc Naturel des monts d'Ardèche. Le Pays de l'Ardèche Méridionale. Le Syndicat mixte Centre Ardèche.
La stratégie	«L'Atout Jeune, pour un territoire d'avenir et d'exception» Maintenir les jeunes sur le territoire, en développant des actions variées, dans différentes thématiques: - Impulser une dynamique locale forte en faveur de l'emploi et de l'entreprenariat des jeunes. - Développer les mobilités pour lever les freins à l'emploi et aux loisirs. - Gagner en réactivité pour un accès plus fluide au logement. - Implication des jeunes dans des projets culturels, sportifs et touristiques. - Valoriser les ressources locales auprès des jeunes, pour conforter l'identité du territoire	« Nos ressources territoriales, un passeport d'avenir » : - Devenir un territoire exemplaire en matière d'urbanisme rural. - Qualifier et spécifier les ressources agricoles et forestières. - Transformer nos atouts en moteurs de développement. - Déployer de nouvelles formes d'accompagnement des compétences et de l'entreprenariat. - Favoriser le développement de nouveaux modèles économiques. - Faire du GAL un territoire de coresponsabilité. - Développer la stratégie du GAL par des actions de coopération avec d'autres territoires. - Animer et mettre en oeuvre la stratégie et les fondamentaux LEADER
Quelques chiffres	28 Communes 2 Communautés de Communes 620 km² 1 827 357 € de FEADER 262 km de côte 3 îles (Belle-Ile-en-mer, Houat and Hoëdic)	232 communes 11 Communautés de Communes 3 974 km² 6 286 980 € de FEADER
Localisation et démographie	Le Pays d'Auray situé en Bretagne Sud, dans le département du Morbihan, entre les Villes de Lorient et de Vannes. Un Pays de petite taille, situé entre deux villes de taille importante, Vannes et Lorient (56 000 hab.). 88 000 habitants 142 habitant/km²	GAL situé en Auvergne-Rhône-Alpes, couvrant la majeure partie du sud et du centre Ardèche. Un territoire de grande taille, composé d'un Parc naturel régional et d'un Pays, dont Aubenas, la plus grande ville compte 12 000 hab. Valence (60 000 hab) constitue la ville importante la plus proche à env. 1 heure de trajet. 166 212 habitants 42 habitant/km²
	Une évolution démographique toute en nuance : une croissance parmi la population âgée et un déficit de jeunes.	
Activité économique	Beaucoup d'activités primaires (agriculture, pêche, conchyliculture…), avec une première structuration en circuit court. Une restauration collective en circuit court à développer. 96% de TPE.	Une économie productive sous représentée ou en perte de compétitivité. Peu de création d'emplois. Une concentration des emplois et des entreprises sur les secteurs les plus attractifs, au détriment des zones de pentes et de montagne.
	Une activité touristique importante. Une saisonnalité (emploi) marquée des activités touristiques ou agricoles Insertion des jeunes sur le marché de l'emploi difficile	
Enseignement	16 collèges et lycées (dont 1 lycée agricole et 3 professionnels)	25 collèges, 9 lycées (agricole, général, technologique et professionnel)
	Passé l'étape du lycée, les jeunes sont amenés à quitter le territoire s'ils souhaitent poursuivre des études	
Habitat	Forte pression foncière, notamment sur le littoral, avec une population vieillissante. Forte pression foncière sur les îles Une population jeune vivant majoritairement dans le Nord du territoire,où l'immobilier est plus accessible. Des différences de prix de l'immobilier entre le Nord et le Sud du territoire.	Attractivité résidentielle périurbaine entraînant un fort étalement urbain. Les espaces «d'arrières-pays » en déprise : maintien démographique fragile, vieillissement de la population et disparition de services au public. Prix de l'immobilier élevé pour un territoire rural.
Mobilité	Un territoire accessible, en train (LGV) ou par la route Un trafic routier dense dans le sud du territoire, sur la Presqu'île de Quiberon. Forte dépendance des îles, vis-à-vis des liaisons maritimes.	Un territoire enclavé sans train ni autoroute. Axe nord-sud desservi par une départementale, axe est-ouest par une nationale. Des transports en communs proposés mais la voiture individuelle reste la norme.
	Une utilisation forte de la voiture personnelle	
Culture, Patrimoine	Une candidature à une labellisation UNESCO en cours: les mégalithes de Carnac.	Deux sites/territoires labellisés UNESCO : la grotte Chauvet-Pont d'Arc et le Geopark des Monts d'Ardèche
	Un territoire riche en acteurs culturels. Des espaces naturels menacés par des usages variés (pression foncière, loisirs, tourisme et activités de production). Des espaces naturels ou côtiers attractifs. Des paysages variés (côtiers, ruraux et urbains), avec de fortes ressources patrimoniales (naturelles et culturelles).	

Du côté breton : deux séjours

- un séjour du 24 au 28 mars 2022 en Ardèche à la rencontre de jeunes, d'élus et d'acteurs associatifs et économiques
- un séjour du 18 au 22 mai 2023 en Ardèche à la rencontre de jeunes engagés dans la réalisation de projets d'aménagement de leur territoire

<u>1er temps de coopération en 2022 : le voyage en Ardèche du 24 au 28 mars : La place des jeunes dans les gouvernances locales</u>

Pour ce séjour, nous étions 7 à aller en Ardèche (Yves, Gaëlle, Béatrice, membres du Codepa et 4 jeunes : Margaux, Lina, Maximilien et Léo).

Nous avons rencontré aussi bien des jeunes engagés dans la démarche en Ardèche, que des représentants d'associations, des chefs d'entreprises.
Ont été évoqué les enjeux de leur territoire, la place des jeunes, l'avenir envisagé.

Ce travail a été capitalisé sous la forme de dessins avec les informations recueillies.

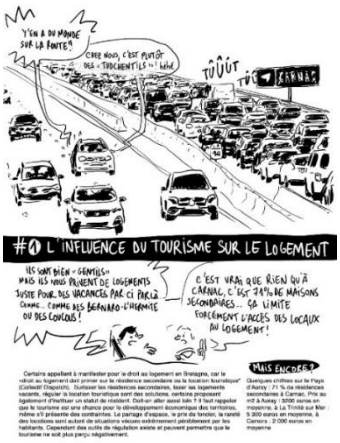

2ème temps de coopération : le voyage en Ardèche du 18 au 22 mai 2023 : La place des jeunes dans l'aménagement du territoire

Ont été accueilli en Ardèche une délégation de Bretons de la commune de Locoal-Mendon : Sébastien Jollivet (élu en charge de la jeunesse), Stéphanie Piétin-Roisneau (Responsable de l'espace jeunes) et 6 jeunes, Maël, Tudi, Timoté, Allan, Robin, Thibault.

Les jeunes de Locoal-Mendon et d'Ardèche ont réalisé des vidéos sous forme de témoignages pour l'Ardèche et de road-movie pour les Bretons :

Du côté Ardéchois

1er temps de coopération :

Une délégation de 9 personnes, dont 5 jeunes, 3 techniciens, une élue (Vice-Présidente en charge de Leader) ont été accueillis sur le Pays d'Auray les 2, 3 et 4 juillet 2021.

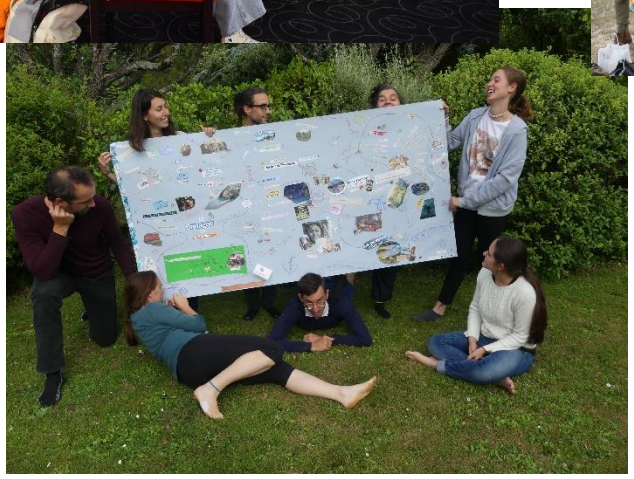

2ème temps de coopération :

- Un séjour du 10 au 14 novembre 2022 des Ardéchois au Pays d'Auray à la rencontre de jeunes, d'élus sous des formes de partage de moments de détente
- L'organisation d'un théâtre forum
- La réalisation d'un guide de bonnes pratiques

Rencontre avec les enfants du CME de Locoal-Mendon (Conseil Municipal des Enfants)
Source : Codepa

Temps de détente en commun jeunes de Locoal-Mendon et jeunes Ardéchois.
Source : Codepa

Le théâtre forum
Source : Codepa

Ce travail de coopération nous a permis d'enquêter sur nos territoires sur la place qui y est faite aux jeunes grâce à l'implication des membres du Codepa, des élus de Locoal-Mendon, aux élus d'Auray, des élus du PNR des Monts d'Ardèche et des jeunes des deux collectivités.
La suite : le guide des bonnes pratiques en gouvernance, et l'essaimage de la démarche sur d'autres territoires.

La coopération avec la commune de Locoal-Mendon

Le Codepa a accompagné la commune de Locoal-Mendon dans sa volonté de mener son action de « dialogue élus/jeunes ».
Plusieurs rencontres entre Stéphanie PIETIN-ROISNEAU (Responsable Espace Jeunes Locoal-Mendon), Julie PLANCHER (Chargée de mission jeunesse à AQTA) et Gaëlle ROCHE ont permis de définir les besoins de chacun.
L'espace Jeunes pour son action « Dialogue Jeunesse » oriente son projet pédagogique de structure autour des intentions éducatives exprimées par les élus communaux dans leur projet éducatif :

- Préparer les jeunes à devenir des acteurs citoyens de la collectivité
- Mettre en place une démarche éducative avec les adolescents pour les accompagner dans leurs projets

Matthieu Rault, Yoann Boishardy (Coop Eskemm) Julie Plancher
et Stéphanie Pietin-Roisneau (Responsable Espace Jeunes) (Source : Codepa)

Rencontre : Bulle de discussion (source : Codepa)

Deux prestataires ont leurs actions financées par le Codepa.
La structure Coop Eskemm va ainsi permettre aux élus d'être sensibiliser à la place des jeunes dans les instances, de créer un climat propice aux échanges, de travailler sur les notions de participation et de gouvernance partagée.
Le travail de Rhizome interviendra dans un second temps pour animer des groupes jeunes et aller plus loin dans l'échange afin de mobiliser le groupe pour un événementiel, qui doit permettre de créer du lien entre différents groupes de jeunes de la commune.
Il s'agit in fine d'accueillir des jeunes dans les commissions municipales dans les meilleures conditions possibles.

Cette démarche continuera par une communication et une possible duplication dans les communes du Pays d'Auray.

<u>Actions du Codepa dans ce cadre de coopération</u> :

- Accompagnement de l'Espace Jeunes
- Coordination des prestataires
- Travaux entre AQTA, Espace Jeunes et Codepa
- Accueil des Ardéchois
- Créer du lien et travailler sur l'engagement entre les jeunes et les élus

Les liens avec la Région et AQTA

La Région Bretagne

Le 15 juin 2022 et le 12 avril 2023 :

La Région Bretagne a organisé une première rencontre avec 4 différentes structures du territoire ayant déjà mis en place des espaces de dialogue Jeunes/élus à Rostrenen : le Conseil régional des Jeunes, le Parlement libre des jeunes, Nerzh du Pays COB, l'espace jeunesse de la ville de Lannion.
La matinée a été construite autour d'un échange avec les 4 structures afin qu'elles apportent des réponses pour notre expérimentation à l'échelle de Locoal-Mendon/AQTA/CODEPA.
L'après-midi s'est orientée autour de discussions tournantes entre différentes structures afin d'approfondir les sujets abordés durant la matinée.

La deuxième rencontre a permis de mettre en lumière, lors de la matinée, les actions réalisées par les jeunes, avec notamment l'intervention des jeunes de Locoal-Mendon. L'après-midi a été dédié à des ateliers autour des préoccupations de la jeunesse et des possibles pistes d'actions, cette journée a été animé par Coop Eskemm, mandaté par la Région Bretagne.

Sébastien JOLLIVET (élu Locoal-Mendon) Stéphanie PIETIN-ROISNEAU (Responsable Espace Jeunes), Gaëlle ROCHE (Codepa) et Julie PLANCHER (AQTA)

La communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique

Un travail commun au service des jeunes du territoire.

Le Codepa est en effet porteur de projets du plan d'actions jeunesse de l'intercommunalité et notamment son axe 5 : faciliter l'engagement des jeunes et la participation aux instances de gouvernance et actions publiques qui les concernent.

- Action 2 : faciliter l'implication des jeunes dans les espaces de gouvernance et prises de décision qui les concernent
- Action 4 : sensibiliser le public jeune sur les ressources existantes en matière d'accompagnement au projet, d'engagement et de citoyenneté

- Action 5 : créer un cadre favorable et adapter aux formes d'engagements possibles dans les structures associatives, les collectivités, les projets et de développement des espaces autonomes

Atelier AQTA (Source : Codepa)

<u>Le financement Leader :</u> Le dossier Jeunesse est financé à hauteur de 80 % par le fonds Leader du Pays d'Auray.

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA
L'Europe s'engage en Bretagne
Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales
Pays d'Auray

Les freins et les leviers détectés

	Freins	Leviers
La démarche générale	Difficulté de montage d'un groupe de jeunes	Attachement des jeunes à leur territoire
	Posture des adultes difficile à changer	Travailler sur l'accueil
	Phrasés trop institutionnels	Travailler sur le vocabulaire, l'utilisation des sigles
	Accueil de la démarche par les élus	Communiquer
	Manque de visibilité sur le fonctionnement des assos, des institutions	Aller vers plus de transparence
	Manque de bénévoles porteurs de la parole de leur engagement	Ecouter ceux qui ne veulent pas s'engager, apprendre de leurs raisons de leur non-engagement
	La force des habitudes : une entrave aux changements	Bousculer les habitudes
	Non visibilité du Codepa	Mise en place d'un site internet
	Des thèmes trop institutionnalisés	Faire un pas de côté, avoir une autre approche des réflexions abordées
	Manque d'attrait pour la structure du Codepa	Travail et responsabilité collective de tous les membres (membres ambassadeurs)
	Pas le champ de compétences du Codepa	
	Positionnement du Codepa par rapport aux jeunes	Se poser la question : quel intérêt d'entrer au Codepa ?
Le voyage	Quelle motivation des jeunes ? que vacances ?	Bonne définition du projet et des attendus des jeunes
	Financement	Trouver des soutiens financiers
Le théâtre forum : ce qui en est ressorti		Lien entre jeunes et animateur jeunesse primordial
	Posture et accueil des « sachants »	Transmission des savoirs et de l'expérience : lien intergénérationnel
		Besoin de bienveillance, de respect
		Besoin d'un cadre clair et adaptable
	Manque de connaissance des milieux institutionnels	Bien expliquer les rôles : administrateurs, membres, élus
		Mettre en place un parrainage
	Beaucoup de condescendance des adultes	« Vie ma vie » : comment un adulte régirait si un jeune lui parlait comme un adulte le fait envers le jeune ?
	Les adultes craignent les jeunes, surtout qu'ils les remplacent	Travailler sur l'égo des adultes, démystifier les volontés de chacun
	Comment travailler ensemble ?	« Dialoguer et travailler sur un projet »

	Rester sur de la théorie	Travailler sur du concret
	Manque d'écoute	Travailler sur la posture d'accueil, de contact, d'écoute
	Difficile de s'extraire de leurs propres expériences pour les jeunes	Travailler à partir des expériences des jeunes
	Les jeunes ne se rendent pas compte de leur propre travail et apports à la vie locale	Valoriser leurs activités sur la commune
	Imposer de créer un lien d'emblée	La confiance se gagne progressivement

Conclusion : besoin d'une démarche structurée et adaptable en ayant une diversité de personnes mobilisées (âges, milieux, secteurs géographiques…).

Les préconisations à une bonne intégration des jeunes

Le début de la rencontre : les conditions de création d'un lien de confiance

Les termes employés et la catégorisation sociale

Si vous travaillez sur la question d'intégrer des "jeunes" ou des "plus jeunes" dans vos espaces de travail, cela signifie qu'à un moment donné vous avez estimé que ce critère d'âge vous permet de cibler le public que vous cherchez à toucher. Néanmoins, vous devez rester prudent sur ce critère car c'est une information purement quantitative sur le temps qui passe. Dès le départ il vous faut être d'accord sur les véritables caractéristiques sociales du public que vous visez. Ensuite, il vous faudra régulièrement vous rappeler que la classe d'âge n'est qu'une porte d'entrée pratique pour toucher un groupe social partageant un certain nombre de caractéristiques similaires.
Enfin, il faut décider de la façon dont vous allez désigner les personnes hors de la catégorie visée. Plus largement, les appellations de groupes sociaux peuvent régulièrement cristalliser des incompréhensions ou des désaccords qui risquent de détourner l'attention de vos objectifs premiers. Si vous portez ou pilotez une dynamique de travail, il est conseillé d'adopter et de proposer une terminologie qui vous semble adaptée (bien que probablement imparfaite) à la conduite du travail en question. Cela devrait faciliter les échanges et mettre les participants à l'aise.

Voici quelques exemples : "les moins de trente ans" / "les plus de trente ans"; le terme "un jeune" est remplacé dès que possible par "une personne";

S'adresser à un individu ou à un groupe ?

Si vous travaillez sur les questions d'engagement citoyen auprès de jeunes, il peut être tentant de considérer votre public cible comme un groupe homogène. Cela est parfois possible. Cependant, il vous faudra être attentif à considérer chaque participant dans sa dimension individuelle car ses motivations et ses difficultés seront spécifiques. Cela peut également impliquer que le nombre de jeunes avec qui vous pourrez travailler est limité car accompagner des individus demande plus de temps et d'attention que d'accompagner un groupe homogène. Selon vos objectifs, il est nécessaire d'ajuster le curseur entre finesse d'accompagnement et nombre de personnes touchées.

Rencontre : Ardéchois et Locoal-Mendonnais (Source : Codepa)

Le cadre d'accueil

Travailler en direction d'un public issu de la société civile et non-initié aux pratiques institutionnelles ou associatives nécessite de se questionner sur la façon dont un collectif fonctionne. Il vous sera très utile de faire le point en interne sur la manière dont vous animez, discutez et décidez. Premièrement, cela vous permettra d'expliquer clairement aux nouveaux membres votre façon de travailler. Deuxièmement, cela constitue le constat de départ à partir duquel vous pourrez ensuite modifier vos pratiques afin de vous rendre plus accessible auprès du public que vous visez.

Exemple : La traduction des règles et des pratiques sous forme de cartes, à élaborer et faire évoluer par l'ensemble du groupe

- *Tutoiement : tous les participants à l'atelier se tutoient, peu importe leur âge ou le statut de leur engagement. Cela favorise l'égalité dans les échanges et valorise la parole de tous. Alternativement, si le groupe le préfère, il est possible de choisir le vouvoiement pour tous.*
- *Prénoms affichés : chaque participant porte son prénom affiché sur lui (badge ou simple scotch papier). Cela facilite les échanges car on peut s'interpeller plus facilement. Cela évite de donner l'avantage aux habitués qui connaissent déjà tout le monde. En complémentarité avec le tutoiement, cela rappelle que nous sommes tous des individus égaux, que l'on soit M. le Président ou simple citoyen.*
- *Facilitateur de parole : Permet de désigner une personne qui aura une vigilance particulière à l'équilibre de la prise de parole, et à qui on donne le droit d'interrompre les échanges afin de les fluidifier.*
- *Carton rouge contre le sexisme : c'est un outil qui permet à tout moment d'interrompre les échanges si une personne estime qu'un propos ou comportement sexiste a lieu.*
- *Malaise : c'est la possibilité de signaler au groupe que dans le déroulé du travail mené, il se passe quelque chose qui met tellement mal à l'aise un participant qu'il ne peut pas continuer à participer sereinement. On interrompt alors le travail afin d'adresser individuellement ou collectivement l'objet du malaise.*
- *Sentinelle mot valise : Permet de désigner une personne qui pourra librement demander de préciser la signification des sigles ou des mots techniques afin que les échanges restent accessibles à toutes les personnes présentes. Ce rôle peut être proposé à un nouvel arrivant dans le groupe, à condition qu'il se sente à l'aise pour interrompre les échanges.*

Les outils en cartes (Source : Codepa)

L'engagement et les postures d'approches

Les temporalités de l'engagement

Quel que soit l'objet du travail de votre structure, il est probable qu'il y ait des différences entre la temporalité de la vie de la structure (en année ou dizaine d'années), la temporalité des projets qu'elle porte (en semaine, mois ou années), et la temporalité des personnes qui s'y engagent (à court, moyen ou long terme). Si vous souhaitez intégrer des jeunes dans votre travail collectif, il vous faudra accepter que les ajustements se fassent à ces trois niveaux, et que ça n'est pas seulement aux jeunes de s'adapter à votre cadre existant.

- **Proposer des parcours adaptés, avec une progressivité**

L'accueil d'une nouvelle personne, jeune ou non, dans un cadre de travail préexistant nécessite tout d'abord de l'information pour comprendre. Puis de l'observation pour constater et exprimer ses questionnements, ses incompréhensions, ses suggestions. Enfin, après le temps nécessaire aux étapes précédentes, la personne sera en capacité de faire le choix de son engagement éventuel. Concernant les jeunes spécifiquement, ce parcours doit permettre de donner des clefs de compréhension qui répondent à la réalité des jeunes concernés (méconnaissance des instances, inexpérience dans certains domaines, sentiment de non-légitimité…).

- **Proposer des mandats adaptés à la réalité des jeunes**

L'engagement proposé ne doit pas être trop long et doit pouvoir prendre en compte toutes les spécificités des membres (exemple un jeune ne peut pas toujours s'engager sur plusieurs années de par son parcours professionnel et personnel).
Et pourquoi pas un ré-engagement annuel de chacun, avec expression des motivations : favoriser l'interconnaissance, accueillir les nouveaux, s'engager individuellement face au groupe quel que soit son statut, préciser son niveau de disponibilité pour l'année et les projets prioritaires que chacun veut suivre…

La posture (représentations, attitudes, vocabulaires) des élus

- **Transparence**

La mise à plat de la gouvernance, des mandats, des rôles, processus décisionnels constitue une étape clé dans l'ouverture des instances à de nouveaux participants. Ce rôle devrait revenir au président de séance, garant du respect du cadre, cependant le président de séance est souvent concentré sur l'orientation des débats et décisions dans le sens de ses positions politiques. Nous recommandons donc au président de séance de réintégrer ce rôle ou de le confier à une personne en capacité de le faire activement.

- **Les postures politiciennes**

Les décisions et votes pris au regard d'instructions politiques de niveaux supérieurs ou extérieurs ne sont généralement pas appréciés par les jeunes. Cela donne l'impression que les élus ne sont pas présents pour apporter des réponses qualitatives aux questions de développement local, mais plutôt au service d'une politique partisane. Cela fait cependant

partie de la réalité de certaines structures, dans ce cas, expliciter le “pourquoi” de ces positions partisanes peut aider à la compréhension des jeunes, ou amener les moins jeunes à se questionner sur leur posture.

- **Être à l’écoute**

L’impression que certaines demandes ne sont pas écoutées ou considérées comme légitimes est difficile à vivre pour les jeunes. Tout particulièrement lorsque les demandes abordent des difficultés rencontrées. Même si certaines questions vous semblent hors de propos ou trop décalées, il faut prendre le temps de les écouter, de les comprendre, puis de décider collectivement d’y répondre ou non. Gardez attentivement la trace de ces échanges, cela permettra de vous y référer si les questions surviennent à nouveau ; aborder en boucle les mêmes questions est épuisant pour un collectif.

- **Respecter les mandats de tous**

Certains mandats peuvent être implicitement ou explicitement considérés comme de moindre valeur par rapport à d’autres (ex : mandat représentatif des élèves en conseil d’administration d’établissement). Il convient de respecter et de faire respecter la place et le mandat de tous de façon neutre.

- **Les postures autoritaristes**

D’une manière générale, les postures autoritaristes repoussent les envies d’engagement. Les voltes-faces ouverture/fermeture au dépend du regard des jeunes sont délétères auprès des personnes engagées car elles voient leurs contributions/aspirations balayées.

Point de vigilance :

Quand une démarche “place aux jeunes” est mise en œuvre, attention au risque de tokenisme : *“caution jeune” ! i.e. se contenter d’efforts symboliques, minimaux, superficiels et “cosmétiques”, pour les apparences seulement, “avoir des jeunes, histoire d’avoir des jeunes sur la photo”, “ la pratique à laquelle un groupe ou un organisme a recours, afin d'inclure des personnes des minorités, dans le but de pouvoir se targuer d'être inclusives.”*

Au-delà du fait que la pratique est éthiquement … “discutable”, cette tendance est surtout contre-productive : une fois les jeunes impliqués conscients de leur statut de “trophée pour la photo” et de l’absence d’influence / de pouvoir de décision qui leur est offert en réalité, la démarche est décrédibilisée et décourage plus encore qu’auparavant l’engagement de nouveaux venus.

Source : Astérix (auteurs : Albert Uderzo et René Goscinny)

L'intégration des jeunes : les bons réflexes

Les utilisations des outils en ligne

- **La visioconférence**

Le choix de la flexibilité entre visioconférence et présentiel est un excellent moyen de toucher plus de personnes et de mobiliser davantage dans le temps. En effet, la visioconférence est un gain de temps (pas de déplacement à faire) et d'argent (moins de dépense de déplacement). Cela permet d'éviter des obstacles propres aux plus jeunes : rythmes de vie plus fragmentés (précariat et mobilité ne rendant pas très facile le jonglage entre vie pro, perso et multiples engagements), pas de véhicule / permis à passer etc.

- **Les réseaux sociaux**

Les réseaux sociaux sont le moyen principal de communication des jeunes aujourd'hui, alors ne pas y avoir recours réduit la possibilité de les inciter à s'engager. D'autant plus qu'avoir recours aux réseaux sociaux réduit l'aspect trop formel de ce qu'est l'engagement.

- **Les bureaux partagés et espaces de stockages en ligne**

Ces outils facilitent l'accès aux informations et la contribution de tous au travail collectif. Pour autant, les jeunes ne sont pas tous usagers et il convient de définir au sein de votre groupe les outils que vous choisissez. Dans tous les cas, un accompagnement à la prise en main et un point régulier sur les usages sont nécessaires.

L'accessibilité des instances de travail (modalités des réunions…)

- **Organisation spatiale des réunions**

La séparation physique entre les différents profils de participants (exécutif, autres élus, techniciens, bénévoles.) constitue un frein à la prise de parole, voire même une position "face à face" qui crée des postures antagonistes ou une hiérarchisation excessive qui va à l'opposé d'un travail en co-construction réunissant toutes les personnes présentes. L'organisation de la salle met-elle les personnes à l'aise, encourage-t-elle la prise de parole ?
Il est donc recommandé de ne pas mettre de table entre les participants, cela permet aux personnes d'être plus attentives et d'être dans une meilleure posture d'écoute. Si des jeunes sont invités à participer à un temps de travail, assurez-vous que la place qui leur est dédiée valorise leur présence, qu'ils soient observateurs, contributeurs ou décideurs.

- **La collaboration élu, technicien, bénévoles**

La répartition de la parole entre les différentes personnes présentes lors des réunions est importante. Il n'est pas toujours nécessaire que ce soit le "Président" qui anime la réunion du début à la fin. Une répartition avec les autres membres (élus, techniciens et bénévoles) est utile notamment dans la dynamique de la réunion mais aussi dans un principe d'horizontalité. De plus, le "Président" n'est pas toujours le mieux placé pour exposer une idée (il n'a pas forcément toutes les connaissances sur le sujet), ainsi, laisser plus de liberté dans la prise de parole permet d'avoir des échanges de meilleures qualités.

Remettre de l'humain dans les procédures et habitudes de travail

- **Le parrainage des nouveaux arrivants**

Le parrainage permet aux nouveaux membres d'une instance de s'adapter plus rapidement à l'organisation. En effet, des personnes sont nommées dans ce rôle afin de répondre aux questions et aux remarques des nouveaux membres. Le nouveau ne se retrouve donc plus seul face à ces questions.

- **Travailler la convivialité**

Mettre l'interpersonnel au cœur de l'intégration des nouveaux venus, avant même le cœur du sujet, pour mettre à l'aise, libérer la parole, privilégier une atmosphère donnant envie de s'engager sur le long terme. Parrainage, rendez-vous d'intégration, etc. sont des outils essentiels, mais peuvent être complétés par d'autres activités variant les formats afin de donner des opportunités adaptées à tous les profils. En particulier, il n'est pas évident, jeune ou pas, de se sentir à sa place et naviguer confortablement au sein d'instances formelles (ambiance "sérieuse" pouvant intimider, codes et conventions sociales de ce genre d'instances nouveaux pour les arrivants), et un simple apéro ne peut suffire qu'à ceux qui en ont l'habitude. D'où l'intérêt d'intégrer ice-breakers, name games, etc. !

La convivialité en action lors d'une rencontre entre élus du territoire et Ardéchois (Source : Codepa)

- **Créer des outils pratiques pour l'accueil**

L'intégration de nouveaux membres dans votre collectif déclenche à coup sûr des questions similaires à chaque fois. La création d'un guide d'accueil permet de transmettre tous les éléments qui vous semblent nécessaires aux nouveaux, en complémentarité de la dimension humaine de l'accueil.

- **Tester de nouvelles pratiques reconnaissant la dimension humaine**

Les institutions publiques ou associatives sont parfois critiquées pour la complexité de leurs rouages administratifs. Sans pour autant changer de fonctionnement, il est possible d'ajouter,

au cœur ou à côté, des espaces d'expressions des ressentis de chacun qui sont généralement appréciés par les jeunes. Proposer un tour de parole rapide à tous les participants sur leur "météo personnelle" en début ou en fin de travail en est un bon exemple.

Une méthodologie pour faire une place à des jeunes dans la gouvernance d'une structure

- **Créer et nourrir un lien avec des jeunes**

Cela veut dire d'échanger avec les jeunes en utilisant des termes simples pour leur expliquer la démarche, les objectifs et "pourquoi on a besoin de jeunes ?". Ensuite, le lien se nourrit grâce aux différents projets que les jeunes vont réaliser. Cela nécessite d'écouter les remarques des jeunes et de les tenir informés des avancées du projet.
Se faire connaître du public visé avec une "communication invitante" est un préalable à toute démarche cherchant à faire une place aux jeunes, et bien au-delà des jeunes. Un écueil quasi-systématique est de considérer que quelques posts Facebook et autres, flyers et autres supports physiques, et mails envoyés à une mailing-liste qui ne réunit en fait que les pré-intéressés, est un effort suffisant (et si la cible ne répond pas, c'est qu'elle n'est pas intéressée). Il faut au contraire travailler une communication et une démarche d'"outreach" pro-actives, exemple le plus extrême, du porte-à-porte, mais suivant les organisations impliquées il y a un spectre d'actions possibles considérable entre la passivité absolue "J'envoie une newsletter à l'aveugle et on voit ce qui se passe" et cet extrême (activités et réunions en tous genres en collaboration avec les partenaires ayant un "accès direct" au public-cible).

- **Partager cette ambition au sein de ma structure**

Entamer une démarche d'intégration de jeunes dans votre structure est un chemin où chaque partie doit faire la moitié du parcours. Les acteurs et décideurs déjà en place doivent prendre le temps de se mettre d'accord sur le "pourquoi" de cette ouverture aux jeunes. Quels sont les objectifs poursuivis ? Quels sont les attentes, les appréhensions, les risques ? Jusqu'où le collectif veut aller dans cette ouverture aux jeunes : information, consultation, co-construction, délégation, codécision… ? Pour une structure non-initiée à ces questions, un accompagnement extérieur est souvent bienvenu, voire incontournable pour pouvoir mener une véritable réflexion de fond qui permettra des changements de pratiques et de postures nécessaires à l'accueil de ce nouveau public.

- **Consulter l'avis de jeunes**

L'avis des jeunes doit être consulté, si et uniquement si, les élus et membres de la structure sont prêts à écouter et prendre en compte cet avis dans leurs décisions. L'avis des jeunes doit être pris en compte même s'ils n'avaient pas été consultés (si ça vient de leurs propre initiative).
Consultation par sondage sur les réseaux sociaux (instagram…).
Consultation par sondage pronote.

- **Déléguer un domaine de décision à des jeunes**

De façon commune, il est souvent proposé que les domaines qui concernent les jeunes leur soient délégués. Cela peut-être une façon de leur proposer un engagement qui les touchent directement. Cependant, nous avons observé qu'il ne fallait pas limiter de façon arbitraire les

domaines qui pouvaient intéresser les jeunes. Le dialogue permet d'identifier quels sujets motivent les jeunes avec qui vous travaillez. Dans tous les cas, il est primordial de bien borner ce qui relève de la décision des jeunes et ce qui leur échappe. C'est sur la base de ce contrat explicite que le travail peut être mené.

- **Intégrer des jeunes dans l'instance décisionnelle**

En commençant tout d'abord par de l'observation sans engagement, puis par de l'engagement flexible. Imaginer le processus comme un parcours, une progression (pour les jeunes, mais aussi pour tout nouveau membre). A l'issue des phases d'observations, prendre en compte les propositions d'améliorations qui favoriseraient la place des jeunes dans les instances décisionnelles, et faire évoluer l'organisation et le fonctionnement pour que les jeunes se sentent bien dans ces instances, tout en s'appuyant sur les techniciens pour s'approprier le cadre réglementaire. Donner le droit à l'erreur aux jeunes et que les moins jeunes sortent de leur zone de confort pour essayer d'autres méthodes de travail. Fonctionner par période d'expérimentation, suivi d'analyse et d'ajustements.

Temps d'échanges jeunes et acteurs du territoire (Source : Codepa)

- **Les moyens humains dédiés**

Une démarche d'aller vers les jeunes plus active et directe nécessite un poste dédié / une mission à part sur un poste, dans la mesure où les efforts requis vont bien au-delà de la rédaction de quelques posts Facebook par exemple. Un frein pour beaucoup d'organisations.

Conclusion

Le besoin de lien, de place dans la société, d'engagement fait partie de nos besoins humains.
Pour encourager l'engagement citoyen il faut arriver à informer chaque individu des espaces de participation existants : INFORMATION.
Si aucun espace correspondant au besoin d'engagement n'existe alors il faut créer de nouvelles formes de participation : CRÉATION.
Alternativement, il est possible de modifier les espaces d'engagements existants : CHANGEMENT.
Ouvrir la participation citoyenne à de nouveaux publics (dont les jeunes) implique d'accepter et de reconnaître toutes les formes d'engagement du formel à l'informel : RECONNAISSANCE.

Paroles de jeunes

Paroles de jeunes

« C'est important que les jeunes s'engagent dans la vie de leur commune. Qu'ils adhérent à une association, qu'ils participent aux manifestations, qu'ils créent des initiatives ou qu'ils s'investissent dans un mandat électoral. En effet, certaines décisions prises aujourd'hui auront un impact demain. C'est donc normal que les jeunes générations soient représentées et puissent exprimer leurs opinions au sein d'une assemblée délibérante. La jeunesse est l'avenir ; à elle de le concevoir ». Louis

« J'ai été en Ardèche et j'ai été membre du Codepa très peu de temps, je n'en suis plus membre pour diverses raisons mais j'ai été très bien accueilli, intégré et j'ai reçu de sages conseils.
Ceci dit dès mon arrivé et dans le cadre de ce voyage en Ardèche une problématique été centrale : " comment intégrer les jeunes dans les décisions politique et les institutions" ; dès le premier jour j'avais une réponse efficace mais je l'ai gardée pour moi n'étant que simple observateur.
Malgré ma démission du Codepa je repense quand même à cette problématique et j'y réfléchis depuis très longtemps en fait.
Je pense que c'est un problème générale global en France et c'est générationnel, ça n'est jamais arrivé dans l'histoire de notre pays.
Les "baby-boomers" restent dans la vie active et dans les institutions et ne laisse pas leur place, ils restent malgré des capacités cognitives déclinantes et souvent une incompréhension du 21e siècle.
Comment intégrer la jeunesse ? démissionnez ! L'univers n'acceptes pas le vide, de facto des gens plus compétents et motivés prendront la place et pour de bonnes raisons, ils voudront répondre aux problématiques avec de réelles motivations, cela peut paraitre provocateur et irrespectueux mais c'est un constat du simple Codepa jusqu'à l'élite de la nation ...
Les dirigeants et nos élites ne sont pas légitimes, souvent la grâce à divers réseaux et non grâce à leurs compétences ». Léo

Revue de presse

Ouest-France Publié le 26/04/2021

Auray. Des actions pour permettre aux jeunes de s'exprimer

Le Conseil de développement du pays d'Auray (Codepa) lance une démarche de sensibilisation des jeunes à la vie de leur territoire, pour les amener à agir et à entreprendre.

Roland Le Sauce, président du Codepa, entouré de Gaëlle Roche, animatrice, et de Nicolas Conty, nouveau chargé de mission jeunesse, qui va à la rencontre des 15-30 ans.

« Les jeunes ne s'impliquent pas dans la vie de la cité ? On veut casser les clichés ! » lance Roland Le Sauce, président du Conseil de développement du pays d'Auray (Codepa). La politique jeunesse est menée par chaque commune du Pays d'Auray et Aqta (Auray Quiberon terre Atlantique) est fédérateur. **« Le Codepa, lieu d'échanges pour la société civile, émet des avis sur les politiques de territoire, fait émerger des idées. Là, on s'intéresse à la jeunesse car on remarque qu'elle prend encore peu de place dans l'espace public. On veut créer du lien entre les jeunes de 15 à 30 ans et les élus des 28 communes de notre territoire, leur permettre aussi d'intégrer notre association »,** précise-t-il.

Une nouvelle embauche

Pour mener à bien cette démarche, financée en majeure partie par les fonds européens Leader, le Codepa a embauché, le 1er avril et pour neuf mois, Nicolas Conty, un Breton de 27 ans, issu de Sciences Po. Chargé de mission, il va rencontrer les acteurs jeunesse et surtout les jeunes pour cerner leurs attentes.

« Mercredi dernier, j'étais à Pluvigner pour identifier leurs pôles d'attractions. Il est ressorti qu'ils manquaient d'espaces intérieurs pour se rencontrer », explique Nicolas Conty, qui a choisi les sports de glisse comme porte d'entrée pour toucher sa cible.

« On les rencontre aussi à la Mission locale, à Pôle Emploi ou dans les lycées, ajoute Gaëlle Roche, animatrice du Codepa. **On veut définir la place des jeunes, mais ne pas faire à leur place. »**

Des espaces d'expression

Dès cet été, le Codepa voudrait organiser des rencontres intergénérationnelles et créer des espaces d'expression. La démarche jeunesse propose une action de coopération avec le territoire du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, sous forme d'actions communes sur l'engagement des jeunes dans la gouvernance.

« La crise sanitaire a reporté les échéances. Normalement, des Ardéchois devraient venir ici mi-juin, et huit jeunes du Pays d'Auray iraient en Ardèche à la fin de l'été pour mener des enquêtes croisées. Un guide des bonnes pratiques en gouvernance va être réalisé. » Sont prévues aussi une vidéo sur cette démarche et une mise en scène théâtralisée.

« Tout jeune qui souhaite prendre part à la réflexion de construction de ce projet ou expliquer ce qu'est sa réalité de tous les jours peut contacter Nicolas Conty. Toutes les propositions seront présentée s. »

Contact : Nicolas Conty, tél. 06 78 66 81 12, courriel codepa.etudes@pays-auray.fr.

Le télégramme : 25 avril 2021

Le conseil de développement d'Auray lance sa « démarche jeunesse »

Début avril, le Conseil de développement du Pays d'Auray (CODEPA) a lancé une démarche auprès de la jeunesse. L'enjeu ? Les rendre partie prenante des politiques de jeunesse dans le Pays d'Auray.

Nicolas Conty, Gaëlle Roche, animatrice Codepa, et Roland Le Sauce. (Le Télégramme/Pierre Jequier-Zalc)

« Aujourd'hui, c'est une certaine tranche d'âge qui décide. Les jeunes n'ont pas trop voix au chapitre, il y a un manque d'écoutes de la part des élus ». Roland Le Sauce, président du Conseil de développement du Pays d'Auray explique ce qui a motivé le Codepa à lancer une démarche auprès de la jeunesse.

« On va discuter avec eux, leur donner la parole pour voir ce qu'est leur réalité. C'est à partir de ça qu'ensuite on verra l'aboutissement concret de cette démarche », souligne Nicolas Conty, chargé de mission jeunesse, recruté spécialement pour cette initiative. L'objectif annoncé est de mieux les inclure dans la réflexion et la prise de décision autour des politiques de jeunesse dans Pays d'Auray. « On veut dépasser les frontières communales pour créer le territoire de demain », espère le président du Codepa.

Un échange avec des jeunes ardéchois

La première étape importante de la démarche jeunesse du Codepa devrait avoir lieu mi-juin. Des jeunes du territoire du Parc naturel régional des Monts de l'Ardèche viendront dans le Pays d'Auray, et inversement. Roland Le Sauce explique : « Le PNR des Monts d'Ardèche est un territoire qui a entrepris de nombreuses actions sur l'intégration des jeunes dans sa gouvernance. Cette action a pour but d'apprendre des uns des autres et de se transmettre des idées ».

Ouest-France 17/11/22

Locoal-Mendon. Favoriser l'implication des jeunes dans la vie locale

Commune pilote, Locoal-Mendon (Morbihan) a, à ce titre, accueilli du vendredi 11 au lundi 14 novembre 2022, une délégation d'Ardéchois âgés de 17 à 22 ans venus partager leur expérience dans le cadre d'une coopération avec le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. Un théâtre-forum illustrant les freins et leviers d'une gouvernance locale partagée a rassemblé une quarantaine de participants de tous âges, habitants, élus, représentants d'Aqta et du Codepa ainsi que le député Jimmy Pahun.

Lucien, Thomas, Ombeline, Caroline… Les jeunes Ardéchois s'investissent dans le théâtre-forum pour susciter le débat.

Favoriser l'implication des jeunes dans la vie locale est une priorité du projet de territoire porté par Auray Quiberon terre atlantique (Aqta) et le conseil de développement du pays d'Auray (Codepa).

Au titre d'un partage d'expériences sur la conduite de projets portés par la jeunesse, de jeunes Ardéchois sont venus à la rencontre de leurs pairs à Locoal-Mendon (Morbihan) et ont animé un théâtre-forum ouvert à tous.

Tester d'autres manières de dire et d'agir

La formule consistait à présenter des situations problématiques scénarisées à partir de témoignages et des expériences vécues. Une fois la scène jouée, il était donné au public de remplacer un personnage pour tester d'autres manières de dire et d'agir, et d'en observer les conséquences.

Une première séquence intitulée « La pêche aux jeunes » donnait à voir une association s'étonnant de la désaffection des jeunes pour son action. Face à une recrue potentielle, la rencontre tournait vite à l'interrogatoire et aux jugements de valeurs rédhibitoires pour la candidate qui, ne se sentant pas à sa place, renonçait à s'engager.

Le public s'improvise acteur pour sauver une situation mal engagée. Ici, Jimmy Pahun valorise l'apport de la jeunesse dans un projet associatif.

Pour changer le cours des choses, des volontaires pris dans le public rejouaient les scènes, des improvisations porteuses de messages : « **Avant d'aller à la pêche aux jeunes, l'association devrait s'interroger sur la raison de l'hémorragie de jeunes dans ses rangs… Si c'est juste une main-d'œuvre pour compléter les effectifs, ça ne marchera pas… Il faut associer les jeunes au projet, échanger plutôt que d'imposer ».** Une formule similaire les conduisait à multiplier les arguments pour défendre un projet de cantine communautaire confié à un jeune élu affublé d'un élu d'expérience certes, mais à l'attitude contre-productive.

Des clefs pour faire fructifier l'atout jeune

L'intelligence collective au service de l'intégration des jeunes aux politiques locales.

À l’issue de cette coproduction, l’édile Karine Bellec a rappelé combien le lien intergénérationnel était important pour conduire des projets qui fédèrent et de citer le succès du projet de skate-park valorisé avec brio par les jeunes de la localité. Doter le jeune porteur de projet d’un parrain rompu aux rouages des instances locales, ne pas réduire la présence de jeunes à de la figuration, tisser un lien de confiance entre jeunes et élus, leur permettre de trouver leur place, déconstruire des clichés, accepter le droit à l’erreur ont été les idées-forces exposées pour ouvrir les espaces de gouvernance aux jeunes.

Le Conseil de Développement : un lieu de mobilisation, de débat, d'expertise et de concertation.

Le Conseil de Développement constitue une interface d'échanges et de débat entre les élus et les acteurs du territoire permettant de croiser les regards et d'alimenter la réflexion sur les projets du Pays d'Auray.

Formé de représentants associatifs, d'acteurs économiques et syndicaux, de citoyens, le rôle du Codepa est de :

- mobiliser la société civile dans les projets de territoire : participation active aux travaux du Pays et des Communautés de Communes, représentation dans différentes instances ...
- animer les débats et la concertation par l'organisation de conférences, d'ateliers ...
- produire de la connaissance, mener des études, construire des diagnostics partagés, formuler des avis et des propositions d'actions

De leur propre initiative (auto-saisine) ou à la demande des élus (saisine), les membres du Conseil de Développement du Pays d'Auray sont amenés à travailler sur tous types de sujets d'intérêt général : le développement durable, l'aménagement du territoire, l'économie…

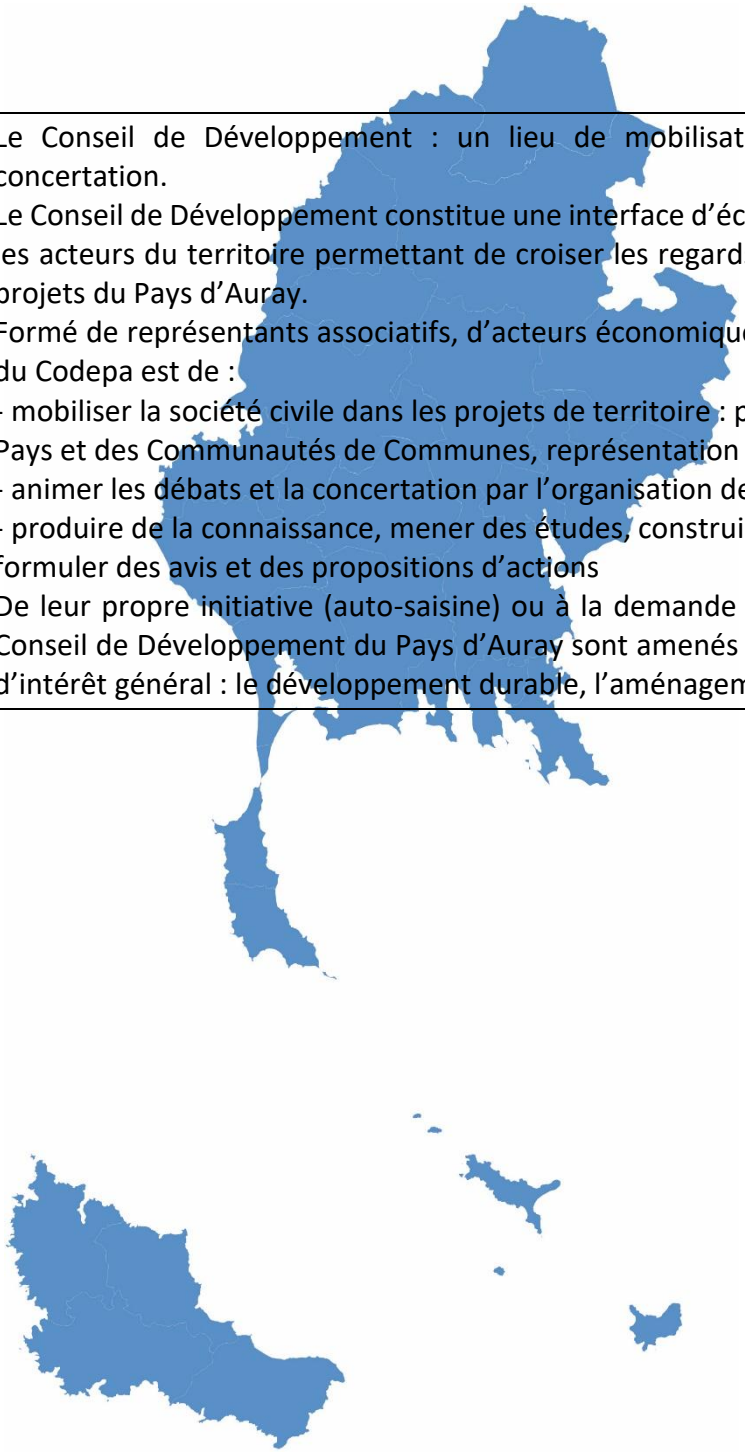

Pays d'Auray Conseil de Développement

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA
L'Europe s'engage en Bretagne
Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Pays d'Auray

Région Bretagne

Auray Quiberon Terre Atlantique

Pays d'Auray Grand Large

40 rue du Danemark
BP 20335
56400 AURAY
Mail : codepa@pays-auray.fr